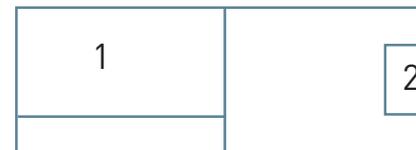




- 1 La charmante vallée de l'Ormançon © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 La Corydale solide, belle fleur vernale présente en forêt d'Evau © FRANCK LE DRIANT





Bois de Demange, Saint-Joire



Superficie : 463 ha
Département : Meuse
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : ONF

La vallée encaissée de l'Ormançon

Le site « Bois de Demange, Saint-Joire » occupe un plateau calcaire culminant à 380 m, profondément entaillé par l'Ormançon, ruisseau qui serpente dans une vallée étroite occupée par des prairies.

La végétation forestière a pour principale particularité son caractère montagnard et continental. Plusieurs formations végétales sont bien représentées : l'érablaie à Corydale (*Habitat prioritaire 9180-6*) et la chênaie pédonculée hygrocline* (*Habitat 9160*) sont implantées sur les colluvions* limono-calcaires de bas de pentes, alors que la hêtraie-érablaie à dentaire occupe les pentes nord des ravins (*Habitat 9130-8*).

La formation à Corydale est très rare en Lorraine. Elle héberge ici les deux espèces de corydales, la Corydale creuse et la Corydale à bulbe plein, qui constituent par leur brillante floraison printanière de couleur rose, l'un des principaux attraits paysagers de ce secteur forestier. La Nivéole, l'Anémone fausse-renoncule et la Cardamine impatiente renforcent cette floraison printanière. Toutes ces espèces sont rares et localisées en Lorraine. Les deux formations de ravins sont caractérisées par le Tilleul à grandes feuilles, l'Orme de montagne et l'Érable plane, présents à l'état disséminé.

L'Ormançon, ruisseau d'origine karstique*, a un débit très irrégulier et présente des eaux claires de bonne qualité physicochimique. La végétation aquatique du cours d'eau (*Habitat 3260*) est diversifiée, avec plusieurs espèces de menthes, des herbiers* flottants de Renoncule des rivières et la présence de l'Ache faux-cresson, espèce peu représentée en Lorraine. Il est bordé par des mégaphorbiaies* (*Habitat 6430*). L'intérêt du cours d'eau réside avant tout dans la présence de deux espèces animales d'intérêt européen :

- le Chabot, petit poisson qui affectionne les eaux fraîches et les fonds caillouteux de l'Ormançon,
- l'Agrion de Mercure, petite libellule bleue du groupe des demoiselles, très localisée en Lorraine et qui trouve son milieu de vie aux abords des ruisseaux à flore diversifiée.

Le site héberge également une formation à Genévrier (*Habitat 5130*), ainsi que quelques affleurements rocheux (*Habitat 8210*) liés le plus souvent à d'anciennes carrières de village avec une belle diversité pour les espèces saxicoles* et plus particulièrement les fougères. Près de huit espèces ont été recensées dont trois sont très rares dans la Meuse : le Dryoptéris écailléux, la Doradille noire et le Cystoptéris fragile.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Bois de Demange, Saint-Joire » d'une surface de 463 ha est implanté en bordure de la vallée de la rivière Ornain en amont de Ligny-en-Barrois et s'étend sur cinq communes.

La protection de l'Ormançon et de ses berges implique le contrôle du pâturage par les bovins.

La ripisylve* doit être maintenue sur au moins 25% du linéaire du cours d'eau, en respectant les espèces de saules indigènes, comme le rare Saule pourpre et le Saule des vanniers. De manière générale, il convient de rechercher une gestion extensive* des prairies, en évitant toute fertilisation excessive et des chargements en animaux trop élevés.

Dans le site « Bois de Demange, Saint-Joire », le principal objectif de la sylviculture est de respecter le groupe d'habitats les plus sensibles et en même temps les plus rares du site, à savoir les forêts de ravin, et tout particulièrement les pieds de ravins à Corydale. Il convient impérativement d'éviter les projets de desserte et de piste dans ces milieux. Le débardage doit utiliser des techniques adaptées. La régénération naturelle doit être pratiquée par l'ouverture de petites trouées progressives en respectant les essences repères que sont le Tilleul à grandes feuilles, l'Orme de montagne et l'Érable plane. La sylviculture par bouquets doit être privilégiée.

Cependant, pour un milieu naturel aussi rare et fragile, la gestion idéale reste l'absence d'exploitation sylvicole, orientation que prévoit le dispositif Natura 2000.

Habitats représentés dans ce site

| | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|
| 3260 | 5130 | 6430 | 8210 | 9130 | 9160 |
| 9180 | | | | | |

Espèces représentées dans ce site

| | |
|------|------|
| 1044 | 1163 |
|------|------|

Documentation

COPPA G. (2002) ONF - MILLARAKIS PH. (2005)
 RAMEAU J.-C. et al (1993)

